

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 19 (1881)  
**Heft:** 4

**Artikel:** Détails d'intérieur sur le prieuré de Lutry  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-186303>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 01.04.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

pas et surnagera ; la limpidité du liquide ne sera pas troublée. S'il est additionné de chicorée, celle-ci, dépourvue de matière huileuse, se mouillera et se précipitera au fond du verre en colorant en jaune tout le liquide.

L'immersion dans l'eau chaude des grains de café suspect est aussi un moyen de reconnaître si ces grains ne sont pas fabriqués artificiellement avec du marc de café et de la gomme, comme cela se fait quelquefois. Marc SENSO.

#### Détails d'intérieur sur le prieuré de Lutry.

L'an 1392, Jacques de Mont, mayor, prieur de Lutry, ayant eû difficulté avec ses moines pour ce qu'il leur devait fournir, il fut convenu le dernier Août 1392 que le dit prieur serait obligé, entr'autres, de donner à chaque Religieux, par jour, une miche de pain blanc de pur froment d'une telle grosseur que 25 fassent une coupe.

*Item* à chaque, par jour deux pots de vin pur à la mesure de l'Etalon que l'on garde pour cela dans le coffre du couvent et que les Religieux pourraient faire de leur prebende ce qu'ils voudront sans que le prieur y eût à voir. 3<sup>o</sup> Qu'on leur doit donner du meilleur vin pour la collation dans les jours de l'année où l'on jeune, savoir à l'Avent, au Carême, aux quatre temps et dans les Vigiles. 4<sup>o</sup> Qu'on leur doit donner du bon potage quatre fois par semaine, le lundy, mercredi, vendredi et samedi et tous les jours de l'Avent et de Septuagésime avec un assaisonnement propre au potage. *Item*. Double potage de légumes et de froment très pur chaque jour de carême pour lesquels il doit donner pour chacun un quart de pot de bonne huile, des oignons et une demi livre d'amandes ; que les jeudi, vendredi et samedi saints, il est obligé de donner au couvent et au clergé de Lustry une collation de bon vin.

(Extrait d'un acte déposant dans les archives de Lutry)

#### Dans le tunnel.

Mon ami Chose est farceur, mais farceur dans l'âme. Il a élevé la mystification à la hauteur d'un principe, le seul d'ailleurs auquel il soit fidèle.

Pour les gens de cette trempe, rien n'est sacré ; leurs plaisanteries n'épargnent pas les amis les plus chers ; ils iraient jusqu'à se mystifier eux-mêmes, si les sujets manquaient un jour à leurs féroces divertissements.

L'automne dernier, Chose s'en allait avec Machin, qui est de ses intimes, visiter un ami commun dans les vignobles qui s'étendent de Lausanne à Villeneuve. Ce genre de parties est tout spécialement en faveur depuis la crise.

Nos deux amis se prélassaient dans un wagon de seconde classe, lorsqu'une femme voilée monte à la première station et s'assied — hasard funeste — en face de ce bon Machin. Un regard suffit à celui-ci pour s'assurer que la dame était dans l'âge où

l'on compte les hivers plutôt que les printemps. D'ailleurs Machin était sage.

Et l'on cheminait ainsi paisiblement sur cette ligne où les trains ne sont jamais pressés. Cela ne faisait pas l'affaire de mon ami Chose. Il méditait dans son coin.

Bientôt le train entre dans un des petits tunnels semés sur cette route par le crayon fatal des ingénieurs. Les tunnels sont la joie des enfants : ils ne seront jamais la tranquillité des parents. L'obscurité est perfide, et les compagnies de chemins de fer se font les complices de bien des méfaits.

Tout à coup on entend le bruit d'un soufflet retentissant, magistral ; on ne pouvait s'y méprendre.

Le train siffle en sortant de cet antre ténébreux, les voyageurs se regardent, et Machin se frotte la joue, rouge encore du stigmat qui venait d'y être imprimé. Sa voisine reste silencieuse.

Rire général des voyageurs ; stupéfaction de Machin, qui se confond en excuses.

— Je vous assure, Madame, que vous avez fait erreur..... je n'avais certainement pas l'intention..... croyez bien que de mon côté..... j'ai trop de respect..... votre soufflet s'est certainement trompé d'adresse.

— Je ne vous comprends pas, Monsieur, répondait la dame étonnée.

— Parbleu ! que ça ne se comprend pas ! s'écrie un voisin ; une dame si respectable !..... Quel don Juan !

— Quel mousquetaire !

— Un vrai salpêtre !

— Un antiquaire amoureux du passé !

Les exclamations s'entrecroisent, les rires redoublent, Machin balbutie, car la parole n'est pas son fort, et Chose se tient coi.

Heureusement on arrive à destination, et notre héros descend du train au milieu des quolibets de ses compagnons de voyage. Chose le suit et ne dit mot.

A ce moment la dame lève son voile pour regarder à la portière. Horreur ! C'était à faire croire que le vitriol, abandonné enfin par le sexe aimable, fût devenu une arme masculine.

Arrêté sur le quai de la gare, Machin contemple sa conquête d'un air hébété.

Et dans le wagon on rit à se tordre. Au milieu du bruit du départ, un commis-voyageur impitoyable lance encore cette flèche du Parthe :

— Pas besoin de fortifications, les vieilles places savent se défendre !

La locomotive siffle, et bientôt le train disparaît, laissant derrière lui un long nuage de fumée. Machin sortait de sa torpeur :

— Comprends-tu ? dit-il à son compagnon.

— Oui, dit Chose avec un grand sang-froid ; c'est moi qui t'ai donné ce soufflet. Tu ne la trouves pas bonne ?

Machin et Chose ont été brouillés pendant trois mois.

E.